

# PRÉSENCE

A composite image featuring two hands against a black background. The upper hand is covered in sharp, brown thorns, resembling a cactus. The lower hand is a human hand with a visible, bloody wound on the index finger.

**DOSSIER**

**Violences  
faites aux  
femmes :  
des vies  
derrière  
les chiffres**

**ÉVÉNEMENT**

**Les mots nous  
rassemblent**

**ZAPPING**

**Sauvegarde  
du patrimoine**



# multi PRINT

graphisme | impression numérique | offset

## NOUVEAUX SUPPORTS & SERVICES

Bâches, Roll up, Stickers, Posters,... • Impression textile

**SUIVEZ  
-NOUS**

sur Facebook  
& Instagram



@Multi Print Ensival

@multiprint\_ensival



**T. 087 35 54 84**

En mi-ville 3-5 | 4800 Ensival

**Ouvert lu. ma. jeu. ven. | 9h > 17h**

**mer. | 9h > 12h** ou sur RDV

Plus d'infos



multi PRINT

## Sommaire

### DOSSIER

- 4 **Violences faites aux femmes : des vies derrière les chiffres**

### CULTURE

- 8 **À venir au Centre culturel de Dison**  
 9 **Atelier : viens pim-per ta carte de Noël !**  
 9 **Retour aux pissenlits**  
 10 **Les mots nous rassemblent**  
 11 **Bonjour Dison !**

### BIBLIOTHÈQUE

- 13 **Coup de pousse et activités**

### ASSOCIATIONS

- 14 **Zapping**  
 15 **Les amis d'Adolphe Hardy et la sauvegarde du patrimoine**

### DISON

- 16 **La zone de police Vesdre soutient la campagne Ruban blanc**  
 18 **Cimetières communaux**  
 21 **État civil**  
 22 **Atelier conservation des aliments**

### PRÉSENCE

Le mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison  
 Impression 6 200 exemplaires distribués gratuitement en toutes boîtes

#### Rédaction :

Laura Perez Castellano

#### Mise en page :

Centre culturel de Dison

#### Publicités :

Amandine Moreau

#### Impression :

Multi Print Ensival

#### Éditeur responsable :

Centre culturel de Dison  
 Rue des Écoles 2 - 4820 Dison  
 087 33 41 81  
 presence@ccdison.be  
 www.ccdison.be  
 @ ccdison

# Édito

Il ne faut pas se leurrer, notre regard sur le réel est biaisé. Nous ne sommes pas en capacité de tout connaître, d'être partout à la fois, de créer des liens palpables et intelligibles avec tout ce qui compose la réalité. C'est une évidence, mais il y a une limite physique à notre rencontre avec le réel, une sorte de périmètre de connexion, délimité par notre corps, nos sens, le temps dont on dispose pour créer des interactions, pour expérimenter. Dès lors, ce que nous apprenons du monde est avant tout le résultat d'une multitude de choses transmises par d'autres. C'est comme ça que la société fonctionne et heureusement. La connaissance voyage, s'enseigne et se partage. Si nous étions limité-es dans notre savoir par ce que nous vivons réellement, nous serions tous-tes relativement ignorant-es. Mais il ne faut pas oublier que malgré ses bénéfices évidents, cette façon d'être au réel peut aussi créer des conséquences désastreuses. La première étant sans aucun doute de rendre parfois bien difficile la révélation de la vérité. Ce sont les parents, les historien-nes, les professeurs, les journalistes, les chroniqueurs-euses, les expert-es, les éditorialistes, les influenceurs-euses, etc. qui transmettent ces informations sur le réel, qui construisent notre savoir, qui font ou défont nos opinions. Si certain-es cherchent la vérité, d'autres s'en contrefichent pour tout un tas de raisons allant de l'incompétence à la malveillance. Si nous restons figé-es dans une posture de récepteur amorphe, nous nous exposons donc fortement à ingurgiter tan-

tôt du vrai, tantôt du complètement faux. Si j'aborde ce sujet, c'est non seulement parce que, dans un Centre culturel, qui poursuit une mission d'éducation permanente, on a envie d'insister sur le rôle fondamental de l'esprit critique, du doute, du scepticisme, qui sont les garants de l'émancipation de chaque citoyen-ne, mais aussi parce que la façon dont s'effectue ces transmissions à l'heure des réseaux sociaux et des appâts à clics, en présentant presque uniquement les éléments les plus brutaux, les plus malintentionnés de notre société, a tendance à provoquer en nous des peurs et des angoisses dont les contrecoups sont parfois le repli sur soi, la méfiance, la haine. « *Drôle de réflexion* », me direz-vous, alors que le dossier de ce mois se penche sur les violences faites aux femmes. « *Oui et non* », vous répondrai-je. Si la violence est une réalité qu'il ne faut pas éviter, il est important de choisir un angle de traitement qui permet de cerner et de comprendre sans céder aux raccourcis faciles. L'intention de notre mensuel n'est jamais de vous balancer des formules chocs, du sensationnel, du scabreux et nous pensons qu'il n'est pas anodin de tenter de traiter ces éléments bouleversants d'une manière subtile et méthodique. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, positives et négatives, sur notre façon de traiter ces différents sujets de société via notre adresse mail [presence@ccdison.be](mailto:presence@ccdison.be). Nous sommes toujours impatient-es de lire vos retours. Merci et bonne lecture. ●

**Frédéric Muller, Directeur**



## ENTRETIEN

# Violences faites aux femmes : des vies derrière les chiffres

Rencontre avec Véronique Nicolas, Directrice du Service d'aide sociale aux justiciables de Verviers



**Accompagner les femmes victimes à retrouver du pouvoir d'action.**

Véronique Nicolas



## Quelles sont les missions de votre service ?

Le SASJV est un service d'aide sociale aux justiciables. Le terme justiciable comprend trois types de bénéficiaires : les victimes, les auteurs sous mesures alternatives, donc sous condition, et enfin les auteurs incarcérés, détenus ou prévenus à l'établissement pénitentiaire de Lantin.

Nous avons trois missions : une mission d'accompagnement psychologique, d'accompagnement social et l'aide au lien. Une incarcération peut engendrer un coût multidimensionnel dans le lien aux proches, à la famille, aux enfants... Nous avons donc un rôle d'aide logistique pour permettre que ce lien perdure au travers de l'incarcération. Nous travaillons beaucoup avec la maison de justice, une autorité qui va vérifier l'exécution des conditions relatives aux mesures alternatives à l'incar-

cération. Avoir un accompagnement thérapeutique des auteurs fait souvent partie de ces conditions et c'est là que notre service est sollicité, nous travaillons à la gestion des émotions et à ce qui conduit au passage à l'acte. Chaque catégorie de justiciable peut faire appel à nous de façon totalement gratuite. Si l'infraction pénale est au cœur de nos interventions, il n'est toutefois pas nécessaire pour une victime d'avoir déposé plainte, il faut néanmoins que les faits qui l'ont amenée à nous contacter soient susceptibles d'entraîner une condamnation pénale. Cela peut être une personne qui a subi des violences dans l'enfance et puis qui, en fonction d'un élément déclencheur dans sa vie actuelle, décide de faire appel à notre service pour un accompagnement psychologique. 70 à 80% de notre travail s'articule autour de

ces missions psychologiques.

## Quelle place les violences faites aux femmes occupent-elles dans votre structure ?

L'ASBL enregistre plus ou moins 70 à 80 % de rencontres avec des justiciables autour de violences contre les personnes, souvent dans un contexte de violences intimes. Ce que nous appelons violences intimes, ce sont les violences conjugales, les violences intrafamiliales et les violences sexuelles qui se passent dans la sphère privée. **Les chiffres et statistiques prouvent très clairement que ce sont majoritairement les femmes qui sont victimes de violences.**

Oui, cela conduit inévitablement à avoir une lecture plus genrée et systémique du phénomène des violences faites aux femmes. Car la violence est genrée. Dès le plus jeune âge, il y a beaucoup de stéréotypes sur les com-

portements attendus selon que l'on soit garçon ou fille. Selon les foyers, ce conditionnement sera présent de façon plus ou moins forte. Je pense que ces représentations jouent un rôle dans les mécanismes de violences. L'un des objectifs de notre structure, c'est de pouvoir accompagner



**La violence est genrée. Dès le plus jeune âge, il y a beaucoup de stéréotypes sur les comportements attendus selon que l'on soit garçon ou fille.**





Pexels - Anete Lusina

les femmes à sortir de ce statut de victime pour retrouver du pouvoir d'action et se réinvestir sur d'autres pans, travailler sur l'insertion sociale et professionnelle, l'isolement, les solutions de garde pour les enfants...

**Aussi, les difficultés que peut rencontrer une femme pour sortir d'une situation violente ne sont pas toujours bien comprises.**

C'est compliqué pour une victime de se présenter dans un service d'aide. Parfois, elle n'a pas conscience d'avoir subi des violences. Elle va présenter une histoire de vie difficile, puis mettre en évidence des pressions, sexuelles ou autres, une atmosphère de domination, un *continuum* de violence qui s'est inscrit dans la durée. Il y a tout un travail de conscientisation auprès de la victime, sur le concept de viol conjugal et la notion de

consentement par exemple<sup>1</sup>. À savoir aussi que les violences intrafamiliales vont souvent se superposer à la violence conjugale et aux violences sexuelles.

**La réponse juridique à ces violences est-elle adéquate ?**

La réponse de tout temps aux actes répréhensibles, c'est la peine privative de liberté. C'est un véritable débat éthique et philosophique qui se pose. La prison permet-elle à l'auteur d'éviter la récidive ? À fortiori dans les conditions actuelles d'emprisonnement en Belgique ?

-----  
**1 Une enquête effectuée en 2014 par SOS Viol et Amnesty International montrait que 24,9% des femmes belges – soit une sur quatre – étaient ou avaient été victimes de relations sexuelles forcées de la part d'un conjoint. Sondage réalisé sur un échantillon de 2000 Belges entre 18 et 75 ans.**

Est-ce vraiment la réponse souhaitée par les victimes ? La prison, c'est mettre quelqu'un hors d'état de nuire, mais sans forcément assurer de travail éducatif. On ne fait que promouvoir un éventuel nouveau passage à l'acte, on ne met pas en contexte cette grille de lecture plus systémique de violence dans la sphère privée dont je parlais plus tôt. La détention coûte par ailleurs très cher à la société. Notre ministre de la Justice continue de privilégier l'incarcération pour les peines de moins de 3 ans, quitte à développer de nouveaux centres de détention. Cette réponse punitive va dans le sens d'une certaine justice populaire. Car au niveau de l'inconscient collectif, remettre en question ces principes reste sensible.

**Il est vrai que ces problématiques ne peuvent se régler sans un chan-**

**gement de paradigme dans le chef des auteurs.**

Depuis 5 ans, les violences ne cessent d'augmenter. Nous trouvons qu'il y a intérêt à croiser le regard de la victime avec celui de l'auteur. Entre le moment où il y a plainte et le moment où le jugement est rendu, beaucoup de temps s'écoule généralement, au point que l'auteur, même s'il est conscient de la problématique, peut finir par se convaincre lui-même que la victime est responsable de ses difficultés. La victime ne se retrouve pas toujours dans la condamnation pénale, qui va statuer sur une peine de prison, une mesure alternative ou une amende. Que ce soit parce que l'auteur est insolvable, que la peine n'est pas celle attendue... Cela peut donner à la victime le sentiment qu'il y a toute une partie de la peine qui lui échappe, qui la laisse démunie. → à suivre p. 6



**Photo:** En région verriétoise notamment, on manque d'outils et de moyens pour répondre aux besoins spécifiques des personnes migrantes qui ont subi des violences dans leur pays d'origine ou durant leur parcours migratoire.

Pexels - Mikhail Nilov

Je pense au travail de l'ASBL Mediante, Centre pour une justice restauratrice. Sa mission, c'est l'aide à la communication entre victimes et auteurs. Il n'y a pas forcément de rencontre physique, cela peut être par le biais d'une lettre. Cela concerne les arrangements financiers, mais pas uniquement, c'est donner la possibilité à la victime d'être écoutée par l'auteur dans ses termes, cela donne un cadre à ses besoins et permet *in fine* une réparation qui, même si elle est symbolique, est importante. Ce type d'initiative est très riche et malheureusement peu développé. **Qu'est-ce qui permettrait de mieux accompagner les victimes ?**

Il y a peu de communication entre les différentes procédures et cela peut avoir des répercussions importantes. On peut se retrouver dans des situations aberrantes, où des juges décident par exemple d'une garde alternée alors qu'il y a eu des faits avérés de violences conjugales dans un couple. Pour une femme qui a eu le courage de prendre des dispositions pour se mettre en sécurité ainsi que ses enfants, et qui doit se relancer dans un

combat de garde, ce n'est pas rassurant. Un partenaire violent pourra essayer d'atteindre son ex-compagne de toutes les manières possibles, et notamment au travers des enfants. Ensuite, je pense que nous avons besoin de généraliser les pratiques, par exemple au niveau de l'assistance policière. On tend vers l'uniformisation, mais il existe encore des zones où les plaintes des victimes ne sont pas toujours reçues de la même façon, selon le policier qui y est confronté. Il y a tout un travail nécessaire de formation et de sensibilisation des différents acteurs du monde judiciaire. Enfin, il est nécessaire de pouvoir articuler au mieux l'offre et la demande dans les services d'aides. Permettre à tout justiciable de consulter un service

gratuitement, c'est élémentaire, mais nous ne pouvons pas toujours couvrir les besoins que nous identifions sur le territoire.

**Permettre à tout justiciable de consulter un service gratuitement, c'est élémentaire, mais nous ne pouvons pas toujours couvrir les besoins que nous identifions sur le territoire.**

Il y a d'autres besoins spécifiques à Verviers, notamment pour les personnes migrantes qui parfois ont subi des violences dans leur pays d'origine (mutilations génitales, mariages forcés) ou durant le parcours migratoire, qui auraient besoin d'être accompagnées de façon adéquate. Nous n'avons actuellement ni les outils ni les moyens pour cela et cela me désole, car ces réalités sont bien présentes. •

**Dans ce dossier, nous avons pris le parti de genrer les victimes aux féminin et les auteurs au masculin, dans un ordre de cohérence en regard aux statistiques visibles en page 7.**

## DISON

### Journées Ruban blanc

Le 25 novembre est la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Quelques actions seront

menées par plusieurs associations à Dison et à Verviers.

- 21 novembre : action de sensibilisation sur le marché hebdomadaire de Dison (PAC Verviers et Soralia). Installation d'un ruban blanc géant à décorer pour montrer son soutien envers cette action (PCS et son atelier tricot couture).
- 24 novembre : action de sensibilisation rue Neuve à Dison

(PAC Verviers et Soralia).

- 25 novembre au 6 décembre : mini exposition à la Bibliothèque de Dison, composée d'extraits de livres de témoignage. •

**Actions organisées par le PCS, la Maison médicale La Bulle d'air, les bibliothèques publiques locales, la Régie des quartiers Havre-SAC, la Ville de Dison, le Centre culturel de Dison et la police.**



Illustration : Uniquement à travers un recensement d'articles de presse en ligne, nous déplorons ces nombres de victimes de féminicides, en Belgique, de 2017 à 2021.  
Source : stopfemicide.blogspot.com

## SOCIÉTÉ

# Comment les médias minimisent les violences envers les femmes

**Le 18 avril 2021, un féminicide était commis à Rochefort. Et que pouvait-on lire sous la plume d'un journaliste ? « (...) c'est dans la commune de Rochefort qu'un fait malheureux s'est produit ce dimanche soir ». « Un fait malheureux », voilà un bien doux euphémisme pour désigner un meurtre conjugal...**

Lorsqu'on dit « crime passionnel », l'un des deux mots est faux. Cette expression minimise l'acte. « *L'idée est que l'individu est emporté par une force qui le dépasse et n'est donc plus responsable de ses actes* », explique la linguiste Anne-Charlotte Husson. « *Parler de crime passionnel conduit à déplacer l'accent du crime vers la passion amoureuse et, de ce fait, à dédouaner au moins en partie le coupable, lui-même victime de ses passions* ». Il faut donc remplacer l'expression « crime pas-

sionnel » par « crime passionnel », « meurtre conjugal », « meurtre par le partenaire intime » ou par « féminicide ». D'autant plus que le crime passionnel n'existe pas : il n'a jamais fait partie du Code pénal.

### Nommer les violences faites aux femmes

Entré dans *Le Robert* en 2015 et dans *Le Larousse* en 2021, le terme « féminicide » désigne l'assassinat d'une femme parce qu'elle est une femme. Les militantes et associations féministes ont eu à cœur de

faire entrer ce vocable spécifique dans le langage courant afin de nommer et rendre visible un phénomène systémique. De façon récurrente, les féminicides surviennent le plus souvent dans un contexte de séparation. Un homme ne tue pas sa femme par amour. Il considère « sa » femme comme sa possession et ne supporte pas l'idée de perdre le contrôle sur elle. •

Source : **Des crimes contre la moitié de l'humanité, comment en parler dans les médias ?**, Université des Femmes, A-M. Impe, janvier/juin 2021.

## CHIFFRES

# Violences conjugales, qu'en est-il en Belgique ?

**Qu'elles soient physiques, verbales, psychologiques, économiques ou sexuelles, les violences faites aux femmes restent une cause de mortalité majeure.**

En Belgique, plus de 1 femme sur 3 a déjà subi des violences. Chaque année, on compte plus de

20 000 plaintes. 1 femme sur 5 est victime de harcèlement au travail et 9 sur 10 ont déjà subi le harcèlement de rue. Les violences sexuelles sont dans 98 % des cas commises par des hommes, généralement proches des victimes : le conjoint (48 %), un membre de la famille (10 %), une connaissance (13 %), une personne liée au travail (7 %). Dans 50 % des cas, ce sont des faits répétés. Pour 65 %



Pexels - Karolina Grabowska

des victimes, il s'agit de la plus grave expérience violente de leur vie. (Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Belgique, 2010.)

### Statistiques

- 12 % des femmes belges ont subi des violences sexuelles (Agence des droits fondamentaux de l'UE, 2014)
- 23 % des femmes disent avoir été victimes au moins une fois d'attouchements dans les lieux publics (SPF santé publique, Belgique, 2014)
- 3 000 viols sont enregistrés par an en Belgique (8 viols par jour), alors qu'on estime que seuls 10 % des viols sont dénoncés (Amnesty International, Belgique, 2014)
- Entre 2010 et 2015, 50,21 % des dossiers ouverts à la suite de plaintes pour viol

- ont été classés sans suite. Dans 60 % des cas, ces dossiers ont été classés sans suite faute de preuves suffisantes, 16 % l'ont été parce que l'auteur présumé demeurerait inconnu, et 140 dossiers n'ont pas fait l'objet de poursuites par manque de personnel dans les services de recherche judiciaire de la police (Réponse du ministre de la Justice Koen Geens à une question parlementaire, décembre 2016)
- 56 % des Belges connaissent dans leur entourage au moins une personne qui est ou a été victime de violences sexuelles graves.
- 24,9 % des femmes se sont fait ou se font imposer des relations sexuelles forcées par leur partenaire/conjoint. •

Source : **egalitefillesgarcons.cfwb.be**



# À venir au Centre culturel de Dison

## CONCERT

### Las Lloronas

– Ven 10.11.23 → 20h  
Ouverture des portes à 19h  
– Centre culturel de Dison  
Dans leur performance, voix, clarinette, guitare, accordéon et ukulélé partagent un moment puissant de vulnérabilité. Las Lloronas débute à Bruxelles lors d'une rencontre entre Sura Solomon, Amber in 't Veld et Marieke Werner, qui ont pour passion commune la sociologie, l'activisme et l'art. L'univers qu'elles créent lie musique du monde et slam, et donnant naissance à une poésie polyglotte, féministe et intime. Leurs trois voix et leurs instruments se meuvent au rythme du folk espagnol et du hip-hop, au gré de sonorités klezmer et blues, quelque part au bord de la lamentation, de la rêverie et du cri de bataille. Dans le cadre des Mélodies du vendredi, des soirées musicales et conviviales! **Prix libre**

## JEUNE PUBLIC

### Kosmos

*Entre Chiens et Loups / Ceux qui marchent / PAN! La Compagnie*  
– Mer 15.11.23 → 14h30  
– Le Tremplin  
Qui ne s'est jamais demandé ce qu'il y avait avant? Avant la préhistoire et les dinosaures, avant le Big Bang? Depuis la nuit des temps, nous nous regroupons autour de feux, dans des églises, des cafés, des laboratoires, des théâtres pour nous interroger sur l'origine du monde. Et depuis toujours, sans réponse, on invente



Gilles Destexhe

des histoires... Parmi celles-ci, il y a la « mythologie », qui nous vient des Grecs. Mais en réalité c'est l'histoire d'une fille qui s'appelait Gaïa, qui a fabriqué le ciel, les montagnes et les chips... Un spectacle pour continuer à fabuler... **6€ / 5€ / Art. 27**  
**Animation « Heure du conte » après le spectacle, par la Bibliothèque de Dison (Gratuit. Sur réservation: 087 33 45 09)**

De 7 à 12 ans. 50 min

## LES VOYAGES

### Crète et Cyclades, de l'Atlantide à l'Europe

*Par Dany Marique*  
– Mer 15.11.23 → 14h30  
– Centre culturel de Dison  
Deux mythes qui se rejoignent géographiquement entre la Crète et les Cyclades, et racontent la fin d'une civilisation. À quel moment la mythologie rejoint-elle la réalité? La réalité nous fera rencontrer les Crétois-es d'aujourd'hui, leur patrimoine religieux, culturel, les plages de rêve et le plateau du Lassithi, mais aus-

## Billetterie / Infos

www.ccdison.be  
Onglet billetterie  
@ccdison

## Article 27

Toutes nos activités sont accessibles aux bénéficiaires des tickets Article 27 (1,25€). Plus d'infos via les CPAS, maison d'accueil, AMO... ou [www.article27.be](http://www.article27.be)



## SENIORS

### Thé dansant

– Mer 29.11.23 → 14h à 18h  
– Salle Luc Hommel  
Des après-midis musicales et conviviales animées par la star régionale des années 60 et 70 Guy Glorian! **6€ goûter inclus**  
En collaboration avec Eneo Dison

## CINÉ-ZAG

### La città delle donne

*De Federico Fellini*  
– Jeu 7.12.23 → 20h  
– Centre culturel de Dison  
« C'est un film onirique, dont la mise en scène suit la logique du rêve » – J. Siclier pour *Le Monde*. Après être descendu d'un train pour suivre une belle voyageuse, un vieux séducteur italien se retrouve enfermé dans un immense hôtel de campagne, où se tient un congrès de féministes... **3€ / Art. 27**  
En collaboration avec Casa Nostra Avec Marcello Mastroianni, Anna Prucnal... 1980, 134 min

## WORKSHOP

### Rock binaire et ternaire, approche du shuffle-blues à la batterie

*Animé par Alex Caro*  
– Ven 17.11.23 → 19h30 à 22h  
– Centre culturel de Dison  
Une présentation des différents jeux à la batterie, en fonction des styles musicaux abordés. Études de styles d'accompagnement de la batterie en explications verbales et auditives, une immersion dans le monde des fûts et cymbales sans tomber dans le pédagogique, mais aussi sous forme de questions réponses. Un moment musical, sensoriel et imagé. **8€ / 6€ / Art. 27**  
Dès 13 ans





© Maria Lorente Becerra

De gauche à droite : Kosmos, un spectacle pour fabuler / Un poil de folk espagnol, un autre de hip-hop avec Las Loronas / Dany Marique nous emmène dans les îles grecques / Alex Caro et ses baguettes vont faire « shuffler » ton blues / Marcello Mastroianni se retrouve enfermé dans La città delle donne.



Pexels - AXP

## ATELIER

# Viens pimper ta carte de Noël !

Les fêtes approchent à grands pas et tu as envie d'épater tonton Roger et mamy Dinou avec des cartes postales qui en jettent ? Viens passer un moment convivial autour d'un bon vin chaud ! L'animatrice Camille Soyeur te guidera pour customiser tes cartes postales en collage et rendre tes vœux de fin d'année inoubliables ! On t'attend le jeudi 30 novembre prochain, de 17 h 30 à 20 h 30 au Centre culturel de Dison

5€ / Art. 27

Inscription : [www.ccdison.be](http://www.ccdison.be)  
Dès 16 ans



Midjourney



© DR Gaumont

## NATURE

# Retour aux pissenlits

Dans ma petite enfance, annoncer le décès d'une personne par la phrase suivante était courant : « Elle est allée manger les pissenlits par la racine », suivie quelques fois par « Il y a peu, ou il y a bien longtemps, vous ne le saviez pas ? »



Midjourney

N'attendez donc pas ce moment, car si vous avez pris pour habitude de bien nourrir votre terre potagère, avec les dernières pluies et tout au long de l'automne et de l'hiver (hors gel), vous serez gratifié-es de ce cadeau bien avant votre mort. Déterrez un beau plan lors d'une belle journée et ce dans la matinée, celui-ci doit être charnu avec de très grandes feuilles. Feuilles qui seront macérées 24 heures dans l'eau tiède et le tout versé à l'endroit le plus sec, le plus battu par le vent, ce pour rééquilibrer le taux hydrique du sol. Brossez les racines et racelles de votre plante, goûtez une rondelle, cela vous fera découvrir combien cette plante peut s'avérer généreuse et riche en inuline (tellement favorable à la bonne santé de vos intestins) cela parce que votre terre potagère fut bien nour-

rie (ce que faisait patiemment nos aïeux et aïeules).

### Velouté de courges et pissenlits

Voici une succulente recette réalisée en dehors des gelées :

- Rincez les racines et racelles d'un gros plan.
- Débitez menu ainsi que quelques tiges de persil, réservez les feuilles que vous hacherez pour saupoudrer après cuisson.
- Faites de même avec un demi-kilo de courges ou de potiron (la courge rouge ou potiron apporteront une grande richesse en carotène).
- Couvrez d'un litre d'eau, portez à ébullition, prolongez la cuisson *al dente* à feu modéré.
- Mixez jusqu'à obtention d'un velouté très fluide.
- Salez et ajoutez dans chaque bol un filet de bonne crème de vache, saupoudrez d'un peu de persil.

Bon appétit! •

Nicole Collins

## ÉVÉNEMENT

# À Dison et Verviers, les mots nous rassemblent

Pour cette édition, du 17 au 30.11.23 2023, l'opération « Les mots nous rassemblent » s'intéressera aux mots qui ont voyagé avant d'être considérés comme français puis partagés par tous-tes. Ces « mots voyageurs » ne célèbrent-ils pas l'idée d'une société métissée, sans barrières ?



## Blind test littéraire

- Vendredi 17.11.23 → 20h
  - Théâtre du Peigné  
Pl. du Marché, 14 | Verviers
- Une soirée étonnante et ludique où vous serez amené-e-s à devoir reconnaître des passages de livres audio, des musiques de film adaptées d'un livre, des couvertures de romans... et bien d'autres surprises!
- Gratuit. Inscription par équipe de 4 à 6 personnes.



## Balade nature : les mots sont partout!

- Animée par Gary Masson
- Dim 19.11.23 → 14h
  - Départ: cour Fisher à Verviers
- Le vivant est partout, même dans des lieux insoupçonnés! Allons débusquer les traces de la nature environnante dans les noms des rues, des places, des parcs, des bois et des quartiers!
- Durée: 2 h 30. Gratuit.



## Heure du conte multilingue

- Mer 22.11.23 → De 14h à 15h  
Bibliothèque de Verviers (6-12 ans)
  - Mer 29.11.23 → De 16h à 17h  
Bibliothèque de Dison (4-8 ans)
- Lectures et bricolage pour enfants de 4 à 8 ans.
- Gratuit. Jauge limitée.



## Scène ouverte aux associations

- Ven 24.11.23 → 10h à 12h
  - Le Tremplin Dison  
Rue du Moulin, 8
- Travaux d'ateliers, impros, slam, chansons, poèmes, lectures... La scène est à vous!
- Gratuit. 15 min par prestation



## Atelier d'écriture : les mots voyageurs

- Dim 26.11.23 → 14h à 16h
  - Bibliothèque pivot  
Rue des Écoles, 2 | Dison
- Parce que nous savons tous-tes parler, nous savons tous-tes écrire. Venez libérer les mots

qui sommeillent en vous!

Gratuit. Dès 16 ans. Sans pré-requis hormis l'usage élémentaire de la langue française.



## On r'vient de loin!

- L'illettrisme, osons en parler*  
Théâtre de la Communauté
- Jeu 30.11.23 → 20h
  - Le Tremplin Dison  
Rue du Moulin, 8
- Une pièce jouée par des personnes sorties de l'illettrisme, qui expriment leurs vécus et poétisent leurs victoires.
- 5€ / 3€ / Art. 27

-----  
Un projet des Centres culturels et des Bibliothèques de Dison et de Verviers.

## INFOS

**Centre culturel de Dison**  
087 33 41 81  
contact@ccdison.be  
www.ccdison.be

**Centre culturel de Verviers**  
087 39.30.60  
billetterie@ccverviers.be  
www.ccverviers.be

**Bibliothèque de Dison**  
087 33 45 09  
bibli.loc.dison@skynet.be  
bibliotheques.dison.be

**Bibliothèque de Verviers**  
087 32 53 35  
bibli.salledelec-  
ture@verviers.be  
bibliotheque.verviers.be



## PROJET CITOYEN

# Bonjour Dison !

**Portraits & bouts d'histoires...Un projet du Centre culturel de Dison et du Centre d'Expression et de Créativité qui va à la rencontre des citoyen·nes de Dison. Chaque mois dans ce magazine, vous croiserez tout comme nous leurs regards et lirez un fragment choisi de ce qui aura été échangé...**



**A**ppareil photo et carnet de notes en mains, nous marchons dans divers quartiers de la commune, et proposons aux habitant·es que nous croisons de faire leur portrait. Tous ces visages, tous ces témoignages, sont autant de « prises de rues » destinées à créer de l'intimité dans l'espace public. Envie de rejoindre notre galerie de portraits? Contactez-nous: Valérie Leemans (vl@ccdison.be) et Laura Perez (lp@ccdison.be) au Centre culturel de Dison (087 33 41 81).

## Marc et Elina

Je suis chauffeur poids lourd international, je suis beaucoup sur la route, aujourd'hui exceptionnellement je suis à la mai-

son, ma fille m'a demandé d'aller faire un jogging ensemble, on a fait un bon 4 kms!

## Philippe et Nala


Je suis originaire du Portugal, de Lisbonne, mon pays me manque beaucoup. J'ai un petit garçon de 7 ans, quand il sera plus grand, je retournerai sûrement là-bas. Je lui dis souvent que c'est important de voyager, bouger, c'est ce qui rend heureux dans la vie!

## Lucienne

Mon surnom, c'est Lulu! Je vis dans le quartier depuis une trentaine d'années. Ça se passe plutôt bien avec mes voisins, ceux à ma gauche viennent souvent m'aider dans le jardin, ceux de droite m'apportent des bons petits plats irakiens!•

De gauche à droite:  
Marc et Elina, Philippe  
et Nala, Lucienne –  
Photos: Valérie Leemans





**PIERRE FANIEL**  
Sculpteur

Monuments funéraires  
Caveaux - Marbrerie  
Pierre de taille

ATELIER : 62, av. du Centre 4821 ANDRIMONT 087/33 40 90

**JOËL PAULY**

**Peinture - Décoration**  
Tous travaux intérieurs et extérieurs  
Tapissage, peinture décorative

MONT, 103 - 4820 DISON - T. 087 34 05 75  
joel.pauly@gmail.com



Rue du Moulin, 24  
4820 Dison  
087 26 62 74

Ouvert:

- Du mardi au vendredi de 10h à 18h
- Le samedi de 10h à 17h

cotetricots@gmail.com  
f cote.tricots.1  
www.cotetricots.be

**Cordonnerie JOHN**  
CORDONNERIE • CLÉS • TÉLÉCOMMANDES



Ouvert les mardi, jeudi et samedi de 10h à 15h  
Mercredi et vendredi de 11h à 18h

**Rue de la Station, 8**  
4820 Dison  
TÉL.: 087 34 05 31

**Chris**  
Coiffure



**Au salon ou à domicile**  
Rue du Paradis, 26  
4800 Verviers  
T. 087 31 29 26  
G. 0477 93 00 82

**BOUCHERIE** **TRAITEUR**  
**CHARCUTERIE** **CRÈMERIE**

*Fabrication Maison* *Fruits et légumes, Épicerie*



Qualité Fraîcheur Service

**LEGRAS Philippe**  
*Depuis plus de 20 ans à votre service*

Livraisons à domicile  
Fermé le mercredi après-midi

Rue Albert de l'Herclaes 73  
4821 ANDRIMONT  
Tél. 087 33 76 53

**Votre pub ici !**  
**Contactez-nous :**  
**Centre culturel de Dison**  
**presence@ccdison.be**  
**087 33 41 81**



ARTISAN | BOULANGER | PÂTISSIER

**RETROUVEZ NOS PRODUITS**  
**POUR LA SAINT-NICOLAS : PETITES FIGURINES**  
**EN MASSEPAIN CRU AINSI QUE LES MASSEPAINS**  
**CUITS ET LE MACARON 100% AMANDES...**

RUE DE RECHAIN 11 - 4820 DISON  
TÉL. 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7H 30 À 18H,  
SAMEDI DE 7H À 17H & DIMANCHE DE 7H À...

À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6<sup>e</sup> GRATUIT

**Cabinet AB Confort**  
COURS DE SPORTS

**Aquagym** **Gym posturale**  
Mardi 12 h > 13 h **Mardi 19 h > 20 h**  
Piscine de Dison **Ecole Heureuse**  
d'Andrimont

**Prise en charge par**  
**des kinésithérapeutes**

10 € par séance  
90 € pour 10 séances

**Infos et inscriptions**  
Auriane Bouchet - 0470 42 28 06





# Le coup de pousse de la grainothèque

L'automne est maintenant bien entamé et arrive avec lui le repos du jardinier.

**E**n attendant, et même si les semis sont terminés pour cette année, il reste quelques petits travaux à effectuer.

En ce mois de novembre, il est temps de prendre soin de sa terre. Si cela ne l'a pas déjà été fait au mois d'octobre, vous pouvez apporter du compost et du fumier à votre sol. N'hésitez pas à également le pailler pour le protéger des fortes gelées (avec des feuilles mortes par exemple). Aux alentours du 25 novembre, jour de la Sainte Catherine, et de son célèbre dicton : « À la Sainte Catherine, tout bois prend racine ! », n'hésitez pas à programmer la plantation ou le déplacement de vos arbres et arbustes fruitiers. Pensez déjà



aussi aux premières fleurs de printemps. Le mois de novembre est encore le bon moment pour

planter les bulbes de printemps tels que les narcisses, les tulipes, les muscaris, les jacinthes...

## ACTIVITÉS

### Novembre

#### Petit déjeuner et animation bébés

– 20.11.23 → 9h

Halte d'accueil Killis Kids, rue d'Andrimont 54 à Dison. Réservation indispensable : 0492 54 07 94

– 22.11.23 → 9h

Consultation ONE, place Simon Gathoye, 5 à Andrimont. Réservation indispensable : 0493 31 03 53

Gratuit

#### Zéro déchet

Durant la Semaine européenne de réduction des déchets, les bibliothécaires, en partenariat avec Intra-del et la Bibliothèque centrale de Liège, vous proposeront un atelier zéro déchet le 20 novembre de 17h30

à 19h30. Au programme : fabrication de bombes à graines, de baume à lèvres et de poudre lave-vaisselle. Inscription obligatoire. Gratuit

#### Heure du conte multilingue

Lectures et bricolage pour enfants de 4 à 8 ans le mercredi 29 novembre de 16h à 17h à la bibliothèque pivot. Enfants accompagnés de deux personnes au maximum. Nombre de places limité. Réservation indispensable.

Dans le cadre des Mots nous rassemblent. Gratuit.



Micjourney

## INFOS

bibliotheques.dison.be  
bibliodison

#### Bibliothèque Pivot

Rue des Écoles 2  
4820 Dison  
087 33 45 09  
biblio.loc.dison@skynet.be  
Lu : 14h > 19h, Ma + Sa : 9h-13h, Me : 13h > 18h, Je : 14h > 18h 30

#### Bibliothèque du village et grainothèque

Av. du Centre 269  
4821 Andrimont  
087 35 45 80  
biblio.centre@skynet.be  
Ma : 15h > 18h

#### Bibliothèque d'Ottomont

Rue de Verviers 203 (Parc du château)  
4821 Andrimont  
087 33 71 89  
biblio.fdl@skynet.be  
Lu + Je : 14h > 19h

## LIRE

### Nouveau

#### Ce papa qui t'aime infiniment,

#### Cette maman qui t'aime infiniment

De Capucine Lewalle chez Casterman  
Deux beaux albums à



lire aux enfants, signés par l'autrice Capucine Lewalle et l'illustrés par Maud Legrand.

#### L'échappée belle

De Faith Erin Hicks chez Rue de Sèvres



Victoria, 12 ans, aime l'équitation, mais la compétition de haut niveau est une activité stressante et coûte très cher. Suite à une dispute avec sa meilleure amie, Taylor, elle quitte le haras pour intégrer celui de Edgewood Stables et se renferme sur elle-même.

#### L'homme des mille détours

Agnès Martin-Lugand chez Michel Lafont



Un roman choral dans lequel l'écrivaine poursuit son exploration de la psyché humaine.

# ZAP P!NG



## JEUNESSE ET SPORTS

### Stages sportifs pour enfants

Du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2024

Du 29 avril au 3 mai 2024

- Natation accoutumance et multisports (5-12 ans)
- Natation apprentissage et multisports (5-12 ans)

Du 29 avril au 3 mai 2024

- Apprentissage vélo et multisports (4-6 ans)
- 60€ pour 4 jours, 70€ pour 5 jours. Collations offertes. Garderies gratuites de 8 h à 16 h 30.

-----  
[asbljs.inscription@gmail.com](mailto:asbljs.inscription@gmail.com)  
[www.asbljs-cslidison.com](http://www.asbljs-cslidison.com)

## SPORT

### Karaté Club de Dison

Tu as entre 12 et 80 ans et tu as envie de commencer ou reprendre une activité? Le Karaté club Dison propose une activité sportive accessible

à tous et toutes, quel que soit ton âge et ta condition physique. En guise de bienvenue après la 1<sup>re</sup> cotisation et jusqu'à épuisement du stock, un cadeau est offert aux nouveaux membres. Première semaine gratuite. Entraînements sur Tatamis. Chaque mardi et jeudi de 19 h à 20 h 30 au gymnase de l'École communale du Husquet (27 rue du Husquet - 4820 Dison). Inscriptions sur place uniquement à 18 h 30 ou à 21 h. Pour les moins de 18 ans, la présence du responsable légal est obligatoire.

-----  
 0496 23 95 76

## FÊTE

### Goûter spectacle

La Commission d'animation du quartier d'Ottomont vous convie à son goûter spectacle ce samedi 18 novembre 2023 à 14 h 30 (ouverture des portes à 13 h 15) à la Court'Échelle (Rue Albert de

t'Serclaes, 58 - 4821 Andrimont). 20€ par personne, à verser sur le compte BE64 0682 4131 9152

-----  
**Marcel Renard 0496 48 59 54**  
[marcel.renard.4@gmail.com](mailto:marcel.renard.4@gmail.com)

## OTTOMONT

### Agenda 2023-24 de la Commission d'Ottomont

- Lundi 25 décembre: tournée du Père Noël dans les rues du quartier d'Ottomont.
- Dimanche 21 janvier à 16 h: «Un soir à Vienne», concert unique avec 40 musiciens au Forum de Liège. Déplacement en car et place de choix, 45€.

- Samedi 23 mars: *Il Divino*. Spectacle fabuleux de 4 ténors à la voix d'or au profit de la remise de nos Coups de cœur à la salle Luc Hommel de Dison. 25€ (spectacle + goûter)
- Dimanche 31 mars: Grande chasse aux œufs dans le parc du Château d'Ottomont pour les enfants de 3 à 12 ans. Gratuit. Départ de la chasse à 11 h.
- Lundi 29, mardi 30 avril et mercredi 1<sup>er</sup> mai: vente de bouquets de muguet à l'entrée du château d'Ottomont.

-----  
**Marcel Renard 0496 48 59 54**  
[marcel.renard.4@gmail.com](mailto:marcel.renard.4@gmail.com)

## LES AMIS D'ADOLPHE HARDY

## Pour la sauvegarde du patrimoine historique et culturel de la région

« (...) entretenir le souvenir d'Adolphe Hardy, homme de lettres, originaire de Dison ; (...) rassembler et exposer son œuvre ainsi que tout ce qui se rattache à l'auteur et à son temps ; (...) sauvegarder le patrimoine littéraire, artistique, scientifique ou architectural régional (...) »



C'est notamment en ces termes que l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy a défini ses objectifs lors de sa création en 1985. Active depuis bientôt près de quarante ans, elle n'a eu de cesse de proposer des activités gratuites à destination de toutes et tous : expositions de peintures mettant à l'honneur des artistes de toutes les époques, conférences abordant des thématiques diverses et variées, expositions retraçant l'histoire de la région et bien d'autres encore. Outre l'organisation d'événements, elle est également un

centre d'archives abritant de nombreux documents concernant la commune de Dison, Adolphe Hardy, mais aussi le patrimoine régional. Ses fonds constituent un véritable trésor pour l'histoire de la région. Les amoureux de peintures trouvent également leur bonheur en ses murs grâce aux nombreuses œuvres d'artistes locaux et régionaux qui y sont conservées et exposées régulièrement. L'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy est également, et peut-être avant tout, un lieu de rencontres, de sociabilisation et de débats ouvert à toutes et à tous où règne un esprit convivial et chaleureux. Depuis de très

nombreuses années, la devise de la maison n'est-elle pas en effet « *entrez, on vous attend en ami, en voisin, en invité privilégié. Ici vous êtes chez vous !* » ? Pour toutes ces raisons, l'ASBL fait appel à celles et ceux qui sont attachés à la sauvegarde et à la protection de notre passé comme de notre patrimoine régional pour devenir membre cotisant de notre association. Le montant annuel de la cotisation est de 20 €. Ce montant inclut la livraison une fois par an des *Annales* de l'ASBL consacrées elles aussi à l'histoire locale et régionale. Vous pouvez devenir membre en effectuant un virement de 20 € au compte BE11 0882 0914 7048. N'oubliez pas d'y indiquer votre nom, prénom et adresse.

### Exposition du galeriste Jacques Goijen

Rituel incontournable depuis de nombreuses années, nous accueillerons au mois de décembre le galeriste Jacques Goijen, qui exposera des œuvres de peintres de l'École liégeoise du Paysage. Toutes les informations relatives aux horaires paraîtront dans le prochain numéro de *Présence*. Comme chaque année, nous comptons sur vous pour réserver un accueil des plus chaleureux à Monsieur Goijen.

### La 34<sup>e</sup> édition des Annales de l'ASBL

Nous vous informons que la 34<sup>e</sup> édition de nos *Annales* sera bientôt disponible ! Cette année, vous aurez l'opportunité d'y découvrir l'histoire de l'Amicale des ancien(ne)s élèves de

l'Institut d'enseignement du textile de Verviers ou encore les recherches réalisées à l'occasion de l'exposition organisée pour les Journées du patrimoine qui portait sur des objets du quotidien d'autrefois tels que la palanche, la lampe à huile ou à pétrole, la machine à écrire ou encore la plume à écrire. Pour rappel, nos membres dont la cotisation s'élève à 20 € recevront directement leur exemplaire dans leur boîte aux lettres dans le courant de la 2<sup>e</sup> moitié du mois de décembre. Pour les personnes qui ne sont pas affiliées, mais qui désireraient se procurer un exemplaire (20 €), vous pouvez nous contacter par mail via [fondationhardy@gmail.com](mailto:fondationhardy@gmail.com) ou par téléphone au 087 33 25 08.

### Nouveau site internet

Nous vous rappelons que notre ancien site internet a été remplacé. Si vous désirez suivre toute l'actualité de l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy, rendez-vous sur [maisonadolphehardy.wordpress.com](http://maisonadolphehardy.wordpress.com). Vous pouvez également nous suivre et interagir avec nous sur notre page Facebook ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy. •

Photos : peinture de Roger Garsoux (1931–2002), peintre de l'École liégeoise du Paysage. Ci-dessous, portrait d'Adolphe Hardy par Madeleine Hardy-Verhelst – Collection de l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy





## POLICE

# La zone de police Vesdre soutient la campagne Ruban blanc

La campagne Ruban blanc est née au Canada en 1991 suite à une tuerie de masse perpétrée dans une école polytechnique proche de Montréal le 6 décembre 1989. L'auteur du massacre, clamant sa haine des féministes, y avait ciblé spécifiquement des étudiantes en ingénierie.

**P**our montrer publiquement leur opposition à cette violence à l'encontre des femmes, un groupe d'hommes a alors décidé d'arborer ostensiblement un ruban blanc, symbole de leur engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Depuis lors, chaque année, du 25 novembre au 6 décembre, porter le ruban blanc symbolise à la fois le fait de s'engager à ne pas commettre de violences à l'égard des femmes, mais aussi le fait de ne pas cautionner cette violence, de la dénoncer et de la combattre. Victime ou témoin : ne restez pas muet !

## Un phénomène prioritaire pour la zone de police Vesdre

En mars 2022, notre zone de police a pris la décision de lutter de manière ciblée contre trois phénomènes présents sur notre territoire : le radicalisme, l'extrémisme violent et le terrorisme ; le trafic de stupéfiants ; la violence intrafamiliale. Dans le cadre de cette dernière thématique, un des axes de travail a été de faire suivre à tout le personnel de la zone une formation visant à améliorer l'accueil des victimes et à mieux appréhender le cycle de la violence conjugale. Aujourd'hui, tous les policiers de notre zone sont sensibilisés à la bonne atti-

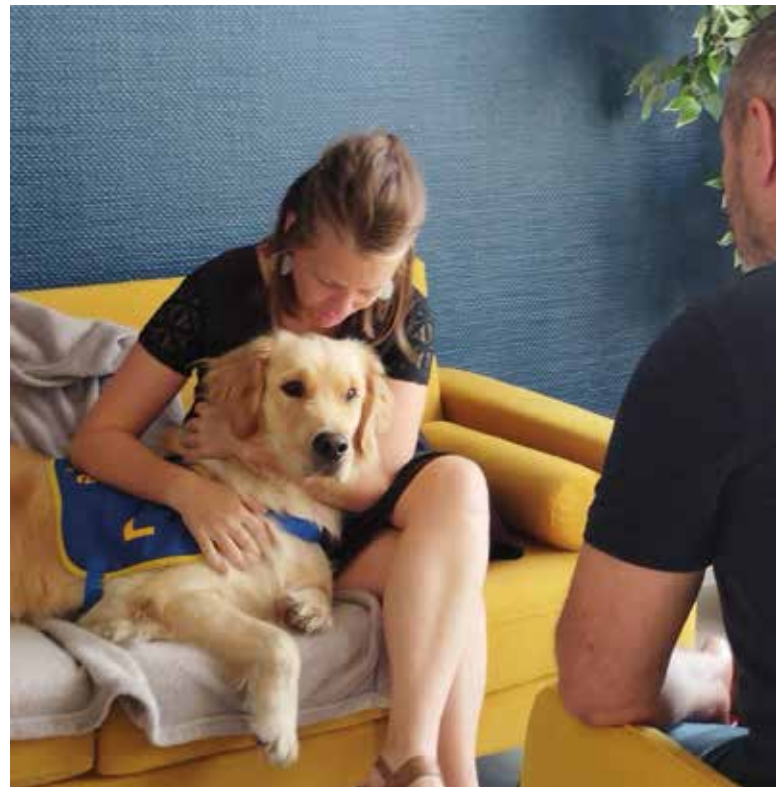
tude à adopter et font preuve d'empathie et d'écoute quand une victime se présente à eux.

## Qu'entendons-nous par « violences conjugales » ?

Le phénomène des violences faites aux femmes est malheureusement large et complexe et passe du harcèlement de rue aux attouchements dans les transports publics jusqu'aux formes extrêmes de violences, comme le viol ou le féminicide. Pour la suite de l'article, nous allons focaliser notre réflexion sur les violences au sein du couple. Si des conflits ou des disputes peuvent se produire ponctuellement entre partenaires ou ex-partenaires, la violence conjugale se caractérise quant à elle par sa dimension durable, son impact destructeur, la peur qu'elle instille, mais surtout par l'intention cachée de l'auteur de contrôler et exercer son pouvoir sur l'autre. Ce type de violence puise sa source dans une volonté de domination de l'autre. On se trouve donc face à une situation de couple inégalitaire dans laquelle l'un des deux partenaires veut prendre le dessus sur l'autre.

## Violences conjugales : un fléau à multiples facettes

Cette violence conjugale peut s'exprimer de différentes manières. « Être victime de vio-



lence, ce n'est pas uniquement recevoir des coups», tient à rappeler le Commissaire de Police Jean-Michel Rocks, pilote en charge de la priorité zonale Lutte contre les violences intrafamiliales. « On oublie trop souvent que la violence peut s'exercer sous des formes multiples : les injures, les menaces, les dénigrements, les humiliations, l'isolement... sont des formes de violences. On parle dans ce

cas de violences verbales et psychologiques. Il en est de même quand votre partenaire vous interdit d'exercer un métier à l'extérieur, d'aller dans certains endroits ou de rendre visite à un ami ou à une amie. Quand votre partenaire contrôle toutes les dépenses du ménage ou vous empêche d'avoir un compte bancaire, une violence économique s'exerce. Quant aux violences sexuelles, elles peuvent



se traduire par du harcèlement sexuel ou pire encore, par un viol. Le terme de "femme battue" ne fait donc pas état de l'ensemble des formes de violences entre partenaires. En effet, en attirant l'attention sur la violence physique, il occulte tout un pan de violences qui portent atteinte à l'intégrité de la victime (intégrité morale, psychologique, matérielle...) et qui sont, elles aussi, punissables. Il est très important de le rappeler, même si l'atteinte à l'intégrité physique, au corps, à la chair de la personne, reste le stade ultime de cette violence ».

### Violences conjugales : des statistiques interpellantes

Les statistiques fournies par la police fédérale (DCA Liège) et extraites de notre banque de données policières (BNG) en octobre 2023 nous permettent de comparer l'évolution des phé-

nomènes de violences dans le couple entre l'année 2019 et l'année 2022. Les faits repris ci-dessous ont été enregistrés sur le territoire de la zone de police Vesdre et ont fait l'objet de la rédaction d'un PV. Ces données démontrent que ce sont les violences physiques et psychologiques qui sont le plus souvent dénoncées auprès des services de police de Verriers, Dison et Pepinster. Entre 2019 et 2022, nous constatons que ces deux types de violences conjugales sont en augmentation, avec une hausse très marquée de 54% pour les violences physiques ! Les victimes de violences physiques dans le couple semblent de moins en moins accepter leur situation et être de plus en plus nombreuses à dénoncer leur bourreau. Les dépôts de plaintes pour violences économiques restent faibles. Quant à la dénonciation de faits de violences sexuelles (viols notamment) entre partenaires ou ex-partenaires, nous n'en avons enregistré aucun en 2022. Le viol entre partenaires, s'il est puni par la loi, reste bel et bien un sujet tabou ! 464 faits de violences conjugales sur l'ensemble de l'année 2022, cela constitue plus de 1,2 fait par jour enregistré sur notre zone de police. Mais ce n'est surtout que la partie émergée de l'iceberg. Le chiffre noir, c'est-à-dire les faits qui ne sont pas portés à la connaissance de la police, en matière de violences conjugales est particulièrement élevé, bon nombre de victimes craignant de porter plainte.

### Une aide nouvelle pour soutenir les victimes et libérer leur parole

Depuis quelques mois, la zone de police Vesdre dispose d'un chien d'assistance judiciaire qui joue le rôle de facilitateur auprès des victimes, notamment de violences conjugales. Grâce à Néo, un lien se crée avec la victime. Tout en recevant des câlins, Néo peut notamment transformer l'émotion vécue par la plaignante en la ramenant vers l'instant présent et en l'éloignant du moment de la commission de

l'infraction, moment qu'elle a tendance à revivre en boucle et qui la maintient dans un état de peur et d'angoisse. Néo reconforte, il épaula, il apaise. Par son non-jugement, il permet à la victime de s'exprimer plus librement. Dans le même temps, le policier du SAPV (Service d'Assistance Policière aux Victimes) explique en quoi consiste le dépôt de plainte et quel est le cheminement d'un procès-verbal. « Quelques jours après avoir rencontré Néo et les membres de notre service, plusieurs victimes, mises en confiance, ont osé sauter le pas et nous ont recontactés pour exprimer leur souhait de venir déposer plainte suite à des violences subies. Or, au départ, ces victimes étaient réticentes à passer les portes d'un commissariat », nous déclare l'inspecteur Didier MAGIS, membre du SAPV. Gageons que Néo aidera encore de nombreuses victimes dans leurs démarches et les incitera à sortir de l'engrenage infernal dans lequel elles évoluent.

### Impacts des mouvements #MeToo et #BalanceTonPorc ?

La parole s'est-elle déliée ?

Les mentalités ont-elles évolué depuis l'apparition de ces deux mouvements ? Certainement ! Mais pas suffisamment !

Un sondage publié en mars 2020 par Amnesty International Belgique francophone et SOS Viol et réalisé en octobre 2019 par l'Institut Dedicated m'a particulièrement interpellé. Celui-ci portait sur les violences sexuelles. Les résultats obtenus lors de cette enquête sont alarmants et témoignent de la nécessité de continuer à s'investir dans la prévention et dans la répression de ce type de violences, particulièrement à l'égard des femmes. Ce sondage nous enseigne en effet que :

- 23% des femmes ont été victimes d'une relation sexuelle forcée, autrement dit d'un viol, par leur partenaire.
- 48% des victimes ont été exposées pour la 1<sup>re</sup> fois à la violence sexuelle avant l'âge de 19 ans
- 20% des hommes (soit 1 homme sur 5!) pensent que la violence est sexuellement excitante pour les femmes et qu'elles aiment être forcées

- 48% des hommes (et 37% des femmes) estiment qu'une victime peut en partie être responsable de son agression et trouvent donc des circonstances atténuantes aux auteurs : port d'un vêtement sexy, fait de ne pas avoir explicitement dit « non », fait que la victime se soit rendue volontairement chez son futur violeur... Aberrant !

Les résultats du sondage sont encore plus préoccupants quand on analyse les réponses fournies par les jeunes de 15 à 25 ans :

- 1/3 des jeunes pensent qu'il est normal d'insister pour avoir des relations sexuelles.
- 1/2 des jeunes garçons pensent qu'ils ne peuvent pas être accusés de viol au sein d'un couple s'ils ont imposé une relation sexuelle
- 1/4 des jeunes garçons pensent qu'ils ne peuvent pas être accusés de viol au sein d'un couple s'ils ont imposé une fellation.
- Par contre, 80% des jeunes sondés francophones se montrent favorables à ce que la question des violences sexuelles soit abordée à l'école.

### Hommes et femmes solidaires et engagés pour briser le silence

Pendant toute la durée de la campagne, nos policiers porteront le ruban blanc, signe de leur engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Mais c'est durant toute l'année, chaque jour, qu'il nous faut continuer à informer, à déconstruire les préjugés et les idées reçues, à rappeler la législation en cette matière, à la faire respecter... pour que cesse toute forme de violences à l'égard des femmes. Comme le disait un slogan utilisé les années précédentes : « La honte doit changer de camp ». Il est grand temps ! Ne nous taisons plus ! Témoins, agissons ! Victimes, la police est présente à tout moment pour vous aider, vous écouter, vous soutenir, acter votre plainte... Et les policiers vous croient, sachez-le. Vous pouvez nous accorder votre confiance. Nous sommes là... pour vous ! •

**1<sup>er</sup> Commissaire de Police**  
**Chantal Simon**  
**Cheffe de la MP de Dison**



nomènes de violences dans le couple entre l'année 2019 et l'année 2022. Les faits repris ci-dessous ont été enregistrés

	2019	2022
<b>Violences économiques</b>	8	9
<b>Violences psychiques</b>	179	179
<b>Violences sexuelles</b>	1	0
<b>Violences physiques</b>	187	276
<b>Total</b>	<b>375</b>	<b>464</b>

## AVIS

## Cimetière communal de Dison et d'Andrimont

Conformément à l'article 43 du Règlement communal sur les funérailles et sépultures adopté par le Conseil communal le 18 mai 2021; tous travaux de pose de caveaux et autres travaux importants sont interdits les samedis dès 12 h, les dimanches et jours fériés. Hormis les travaux nécessaires liés à une inhumation, les travaux de construction et de terrassement sont interdits entre le 28 octobre et le 2 novembre inclus, sauf autorisation expresse du Bourgmestre ou de son délégué. Le Collège communal de Dison porte à la connaissance des personnes intéressées qu'il sera procédé aux renouvellements repris ci-après.

### Concessions temporaires accordées pour 50 ans en 1975

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2024, les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes. Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 décembre 2025 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

### Concessions temporaires accordées pour 30 ans en 1995

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2024, les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes. Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 décembre 2025 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

### Concessions temporaires prorogées pour 30 ans en 1995

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2024, les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes. Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 décembre 2025 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

### Concessions temporaires prorogées pour 10 ans en 2015

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2024, les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes. Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 décembre 2025 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

### Tombes du champ commun où sont inhumées les personnes décédées en 2013 et des loges du columbarium champ commun de 2013

Un délai de trois mois prenant cours le 1<sup>er</sup> novembre 2025 est accordé aux personnes intéressées pour faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes. ●

MAGHUIN  
emplacement 1975.13  
nature Caveau  
octroi 12/09/1975  
expiration 12/09/2025  
RADERMACHER Marie  
emplacement 1975.14  
nature Concession pleine terre  
octroi 27/11/1975  
expiration 26/11/2025  
FRANCK Madelaine  
emplacement 1975.15  
nature Caveau  
octroi 27/11/1975  
expiration 26/11/2025  
MATHY Bertha  
ROUSSEAUX Henri  
emplacement 1975.16  
nature Concession pleine terre  
octroi 27/11/1975  
expiration 26/11/2025  
MATHAR Gaston  
emplacement 1975.17  
nature Caveau  
27/11/1975  
expiration 26/11/2025  
VLIÉGEN Marie  
emplacement 1975.18  
nature Concession pleine terre  
octroi 22/12/1975  
expiration 22/12/2025

### Concessions accordées pour 30 ans en 1995

BROCHARD Nicolas  
emplacement 1994.04  
nature Columbarium  
octroi 03/06/1995  
expiration 02/06/2025  
GASPARD Fernand  
emplacement 1994.06  
nature Concession pleine terre  
octroi 03/06/1995  
expiration 02/06/2025  
JANSSEN Léontine  
SCHOONBROODT Martin  
emplacement 1994.18  
nature Concession pleine terre  
octroi 03/06/1995  
expiration 02/06/2025  
NOBLET Jean  
BOLAND Solange  
emplacement 1994.10  
nature Caveau  
octroi 03/06/1995  
expiration 02/06/2025  
DOUDELET Dieudonné  
GEORIS Simone  
emplacement 1994.20  
nature Columbarium  
octroi 03/06/1995  
expiration 02/06/2025  
KAIRIS Jacques  
emplacement 1994.21  
nature Columbarium  
octroi 03/06/1995  
expiration 02/06/2025  
PAULIT Arthur  
PFAFF Marie

## DISON

### Concessions accordées pour 50 ans en 1975

DEFRAITEUR Renée  
emplacement 1974.32  
nature Concession pleine terre  
octroi 27/02/1975  
expiration 26/02/2025  
LEBECQUE Eugène  
emplacement 1975.02  
nature Caveau  
octroi 27/02/1975  
expiration 26/02/2025  
HEUSCHEN Anne  
emplacement 1975.03  
nature Concession pleine terre  
octroi 27/02/1975  
expiration 26/02/2025  
SAIL Marie

emplacement 1975.04  
nature Concession pleine terre  
octroi 27/02/1975  
expiration 26/02/2025  
VICQUERAY Jean  
emplacement 1975.05  
nature Concession pleine terre  
octroi 27/02/1975  
expiration 26/02/2025  
GEORGES Marcel  
VANGUERS Suzanne  
emplacement 1975.06  
nature Concession pleine terre  
octroi 23/05/1975  
expiration 22/05/2025  
LINET Louis  
emplacement 1975.07  
nature Caveau  
octroi 23/05/1975  
expiration 22/05/2025  
GONAY Paulette

emplacement 1975.08  
nature Caveau  
octroi 23/05/1975  
expiration 22/05/2025  
CHABANNE Lucien  
HERMAN Marie  
emplacement 1975.09  
nature Caveau  
octroi 23/05/1975  
expiration 22/05/2025  
HUBIN Eugène  
emplacement 1975.11  
nature Concession pleine terre  
octroi 10/07/1975  
expiration 09/07/2025  
PIRE Bernadine  
emplacement 1975.12  
nature Concession pleine terre  
octroi 10/07/1975  
expiration 09/07/2025  
SCHMITZ

*emplacement* 1994.22  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 03/06/1995  
*expiration* 02/06/2025  
 DOMAGALSKI Wlodzimierz  
*emplacement* 1994.24  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 03/06/1995  
*expiration* 02/06/2025  
 BAUDINET Justine  
*emplacement* 1994.26  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 03/06/1995  
*expiration* 02/06/2025  
 CHARLIER Guillemine  
 KAIVERS Jean  
*emplacement* 1994.27  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 03/06/1995  
*expiration* 02/06/2025  
 BOLSEE Paula  
 LAMBERT Pierre  
*emplacement* 1994.29  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 03/06/1995  
*expiration* 02/06/2025  
 LECLERCQ Renée  
 CULOT Georges  
*emplacement* 1994.30  
*nature* Caveau  
*octroi* 03/06/1995  
*expiration* 02/06/2025  
 PESSER Antoinette  
*emplacement* 1994.31  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 03/06/1995  
*expiration* 02/06/2025  
 GREGOIRE Elisabeth  
 GREGOIRE Hortense  
*emplacement* 1994.32  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 03/06/1995  
*expiration* 02/06/2025  
 FELIX Robert  
*emplacement* 1994.33  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 03/06/1995  
*expiration* 02/06/2025  
 ENGLEBERT Denise  
 SCHIERVEL Jean  
*emplacement* 1994.34  
*nature* Caveau  
 03/06/1995  
*expiration* 02/06/2025  
 COUMONT Henri  
*emplacement* 1994.35  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 03/06/1995  
*expiration* 02/06/2025  
 SCHMID Marie  
*emplacement* 1994.37  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 03/06/1995  
*expiration* 02/06/2025  
 WERNERUS Edouard  
*emplacement* 1995.01  
*nature* Caveau  
*octroi* 24/07/1995  
*expiration* 23/07/2025

GODARD Thérèse  
*emplacement* 1995.02  
*nature* Caveau  
*octroi* 24/07/1995  
*expiration* 23/07/2025  
 FUCKER Joseph  
*emplacement* 1995.03  
*nature* Columbarium  
*octroi* 24/07/2023  
*expiration* 23/07/2025  
 BRANDT René  
 FLAMAND Julie  
*emplacement* 1995.04  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 24/07/1995  
*expiration* 23/07/2025  
 HARDY Colette  
 FAUCONNIER Raymond  
*emplacement* 1995.05  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 24/07/1995  
*expiration* 23/07/2025  
 LEBOT Jeanne  
 VAN OUDENHOVE Stanley  
*emplacement* 1995.06  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 24/07/1995  
*expiration* 23/07/2025  
 GOUVY Lucien  
*emplacement* 1995.07  
*nature* Caveau  
*octroi* 24/07/1995  
*expiration* 23/07/2025  
 MATHIEU Constant  
 DEJALLE Angèle  
*emplacement* 1995.08  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 24/07/1995  
*expiration* 23/07/2025  
 BREVERS Louis  
*emplacement* 1995.10  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 24/07/1995  
*expiration* 23/07/2025  
 TOSCAS Démétré  
 NOEL Denise  
*emplacement* 1995.11  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 24/07/1995  
*expiration* 23/07/2025  
 REINDERS Léopold  
*emplacement* 1995.12  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 24/07/1995  
*expiration* 23/07/2025  
 FAMILLE LOURAS  
*emplacement* 1995.13  
*nature* Caveau  
*octroi* 24/07/1995  
*expiration* 23/07/2025  
 MAZZA Gaetano  
 SORRENTINO Teresa  
*emplacement* 1995.14  
*nature* Caveau  
*octroi* 25/09/1995  
*expiration* 24/09/2025  
 POLIS Henri  
*emplacement* 1995.15  
*nature* Caveau

*octroi* 25/09/1995  
*expiration* 24/09/2025  
 LILIE Germaine  
*emplacement* 1995.16  
*nature* Caveau  
*octroi* 25/09/1995  
*expiration* 24/09/2025  
 KROONEN Jean-Louis  
*emplacement* 1995.17  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 25/09/1995  
*expiration* 24/09/2025  
 FRANCK Marie  
*emplacement* 1995.18  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 25/09/1995  
*expiration* 24/09/2025  
 DOOME Maria  
 LEMOINE René  
*emplacement* 1995.19  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 25/09/1995  
*expiration* 24/09/2025  
 SPITZ Marie  
*emplacement* 1995.20  
*nature* Columbarium  
*octroi* 25/09/1995  
*expiration* 24/09/2025  
 LEVIEUX Louise  
*emplacement* 1995.21  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 04/12/1995  
*expiration* 03/12/2025  
 LOSLEVER Joseph  
*emplacement* 1995.22  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 04/12/1995  
*expiration* 03/12/2025  
 DELSEMME Jeanne  
*emplacement* 1995.23  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 04/12/1995  
*expiration* 03/12/2025

### **Concessions prorogées pour 30 ans en 1995**

SABATINI Joseph  
*emplacement* 1945.08  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 23/04/1945  
*expiration* 24/09/2025  
 COUNASSE Marthe  
*emplacement* 1970.27  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 11/06/1970  
*expiration* 03/12/2025

### **Concessions prorogées pour 10 ans en 2015**

ALBERT Marie  
 DEMOULIN Pierre  
*emplacement* 1932.01  
*nature* Caveau  
*octroi* 04/04/1932  
*expiration* 19/10/2025  
 VANSTRAELEN Mathieu  
*emplacement* 1955.04  
*nature* Caveau  
 03/03/1955

*expiration* 20/03/2025  
 LELOTTE André  
 LELOTTE René  
*emplacement* 1955.38  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 28/10/1955  
*expiration* 27/10/2025  
 LOFFET Marie  
*emplacement* 1969.10  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 06/03/1969  
*expiration* 27/02/2025  
 SONNET Germaine  
*emplacement* 1970.36  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 29/10/1970  
*expiration* 28/10/2025  
 HOUBEN Maria  
 LANDRESSE Gaston  
*emplacement* 1985.05  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 04/02/1985  
*expiration* 03/02/2025  
 CORNET Catherine  
*emplacement* 1985.06  
*nature* Caveau  
 18/03/1985  
*expiration* 17/03/2025  
 SOMJA Mathieu  
*emplacement* 1985.08  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 18/03/1985  
*expiration* 17/03/2025  
 LEONARD Pascal  
 POELMANS Marie  
*emplacement* 1985.13  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 02/09/1985  
*expiration* 01/09/2025  
 JOUSTEN Marcel  
 ROGISTER Mathilde  
*emplacement* 1985.17  
*nature* Caveau  
*octroi* 02/09/1985  
*expiration* 01/09/2025  
 DRAPIER Daniel  
*emplacement* 1985.19  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 04/11/1985  
*expiration* 03/11/2025  
 HUBIN Oscar  
 GEORGES Anna  
*emplacement* 1985.20  
*nature* Concession pleine terre  
*octroi* 04/11/1985  
*expiration* 03/11/2025  
 WILEM Lucien  
 DUPONT Marie  
*emplacement* 1985.22  
*nature* Caveau  
 04/11/1985  
*expiration* 03/11/2025

### **Champs communs 2013**

HENRICOURT Elisabeth  
*emplacement* D4  
*octroi* 23/01/2013  
 CERFONTAINE Marguerite  
*emplacement* D8



octroi 09/02/2013  
 BLANCHE Jean-Marie  
 emplacement D9  
 octroi 14/02/2013  
 WERIS Marie  
 emplacement D20  
 octroi 13/04/2013  
 JACOB Jean-Luc  
 emplacement D27  
 octroi 07/05/2013  
 GOSSET Simonne  
 emplacement D30  
 octroi 16/05/2013  
 ZACHARIOU Iosif  
 emplacement D39  
 octroi 22/06/2013  
 COUNET Michel  
 emplacement D43  
 octroi 12/07/2013  
 MACKELS André  
 emplacement D55  
 octroi 10/08/2013  
 LEMOINE René  
 emplacement D60  
 octroi 14/09/2013  
 CALIFICE Yves  
 emplacement D65  
 octroi 25/09/2013  
 POLIS Richard  
 emplacement D67  
 octroi 28/09/2013  
 SIER Jacques  
 emplacement D73  
 octroi 29/11/2013

### Champs communs Columbarium 2013

BRAGARD Guy  
 emplacement D2  
 octroi 02/01/2013  
 VAN HECKE Jeanne  
 emplacement D5  
 octroi 28/01/2013  
 POUMAY Berthe

emplacement D6  
 octroi 28/01/2013  
 DOCQUIER Marie  
 emplacement D13  
 octroi 16/03/2013  
 MESTERS Pierrette  
 emplacement D14  
 octroi 22/03/2013  
 GELUCK Robert  
 emplacement D22  
 octroi 17/04/2013  
 LIEGEOIS Laurence  
 emplacement D24  
 octroi 30/04/2013  
 DECHARNEUX Marie-Rose  
 emplacement D31  
 octroi 16/05/2013  
 BRACH Léon  
 emplacement D33  
 octroi 28/05/2013  
 DUESBERG Andrée  
 emplacement D38  
 octroi 20/06/2013  
 DUBOIS Maurice  
 emplacement D40  
 octroi 02/07/2013  
 FLAS Monique  
 emplacement D44  
 octroi 20/07/2013  
 LAMBERT Robert  
 emplacement D45  
 octroi 24/07/2013  
 DEGROSONAY Mariette  
 emplacement D47  
 octroi 27/07/2013  
 DELGOFFE Maria  
 emplacement D53  
 octroi 10/08/2013  
 DELCLISARD Barbe  
 emplacement D57  
 octroi 31/08/2013  
 NOEL Barbe  
 emplacement D61  
 octroi 16/09/2013

LEGIPONT Jules  
 emplacement D62  
 octroi 18/09/2013  
 STUBER Joseph  
 emplacement D70  
 octroi 15/10/2013  
 SLANGEN Josette  
 emplacement D72  
 octroi 15/02/2013

### ANDRIMONT

### Concessions accordées pour 30 ans en 1995

THOMSIN Félix  
 emplacement 1994.01  
 nature Concession pleine terre  
 octroi 03/06/1995  
 expiration 02/06/2025  
 JORIS Pierre  
 emplacement 1994.02  
 nature Concession pleine terre  
 octroi 03/06/1995  
 expiration 02/06/2025  
 DETROOZ René  
 emplacement 1994.03  
 nature Concession pleine terre  
 octroi 03/06/1995  
 expiration 02/06/2025  
 IVENS Jean  
 emplacement 1994.04  
 nature Concession pleine terre  
 octroi 03/06/1995  
 expiration 02/06/2025  
 WILLSCHIEDT Hubertine  
 ZAUWEN Marcel  
 emplacement 1994.05  
 nature Caveau  
 octroi 03/06/1995  
 expiration 02/06/2025  
 BORBOUX Guy  
 emplacement 1994.06  
 nature Caveau

octroi 03/06/1995  
 expiration 02/06/2025  
 NOBLUE Léon  
 emplacement 1994.07  
 nature Concession pleine terre  
 octroi 03/06/1995  
 expiration 02/06/2025  
 GOFFIN Madeleine  
 SOUGNE André  
 emplacement 1994.09  
 nature Caveau  
 octroi 03/06/1995  
 expiration 02/06/2025  
 CARL Théodore  
 KETTENMEYER Marthe  
 emplacement 1994.10  
 nature Concession pleine terre  
 octroi 03/06/1995  
 expiration 02/06/2025  
 SCHWANEN Léonard  
 CHARNEUX Yvonne  
 emplacement 1994.11  
 nature Caveau  
 octroi 03/06/1995  
 expiration 02/06/2025  
 HENDRICK Joséphine  
 emplacement 1994.12  
 nature Caveau  
 octroi 03/06/1995  
 expiration 02/06/2025  
 DINON Lucie  
 KONIGS Pierre  
 emplacement 1994.13  
 nature Caveau  
 octroi 03/06/1995  
 expiration 02/06/2025  
 SURETING Mariette  
 emplacement 1994.14  
 nature Concession pleine terre  
 octroi 03/06/1995  
 expiration 02/06/2025  
 GRIGNARD Emile  
 ANTOINE Cécile  
 emplacement 1994.15



**Visitez le site  
 web de votre  
 commune :**  
**[www.dison.be](http://www.dison.be)**



nature Caveau  
octroi 03/06/1995  
expiration 02/06/2025  
CLAESSEN Gertrude  
EVRARD Clément  
emplacement 1994.16  
nature Columbarium  
octroi 03/06/1995  
expiration 02/06/2025  
GILLET Eveline  
KRACK Albert  
emplacement 1994.17  
nature Caveau  
octroi 03/06/1995  
expiration 02/06/2025  
ADAM Nicolas  
WENKIN Olga  
emplacement 1994.18  
nature Columbarium  
octroi 03/06/1995  
expiration 02/06/2025  
MELIS Paulette  
NORGA André  
emplacement 1994.19  
nature Concession pleine terre  
octroi 03/06/1995  
expiration 02/06/2025  
BONIVER Paul  
BECK Georgette  
emplacement 1995.01  
nature Caveau  
octroi 24/07/1995  
expiration 23/07/2025  
KUBICA Jozef  
MAZUR Stanislaw  
emplacement 1995.02  
nature Concession pleine terre  
octroi 24/07/1995  
expiration 23/07/2025  
DEFOUR Gisèle  
FANIEL Pierre  
emplacement 1995.03  
nature Concession pleine terre  
octroi 24/07/1995

expiration 23/07/2025  
BATTELO Angelo  
emplacement 1995.04  
nature Concession pleine terre  
octroi 24/07/1995  
expiration 23/07/2025  
ENLEBERT Paul  
LECART Jeanine  
emplacement 1995.05  
nature Caveau  
octroi 24/07/1995  
expiration 23/07/2025  
DEROUSSEAUX Joseph  
LEMARCHAND Joséphine  
emplacement 1995.06  
nature Caveau  
octroi 24/07/1995  
expiration 23/07/2025  
GERARDY Lucette  
LEMARCHAND Henry  
emplacement 1995.07  
nature Caveau  
octroi 24/07/1995  
expiration 23/07/2025  
HENIN Marie  
emplacement 1995.08  
nature Concession pleine terre  
octroi 24/07/1995  
expiration 23/07/2025  
CRAWFORD Yolande  
emplacement 1995.09  
nature Concession pleine terre  
octroi 24/07/1995  
expiration 23/07/2025  
DUBOIS Irma  
emplacement 1995.10  
nature Concession pleine terre  
octroi 25/09/1995  
expiration 24/09/2025  
FINK Gertrude  
emplacement 1995.11  
nature Concession pleine terre  
octroi 25/09/1995  
expiration 24/09/2025

LAMBERT Julien  
RENNOTTE Marie-Albertine  
emplacement 1995.12  
nature Concession pleine terre  
octroi 25/09/1995  
expiration 24/09/2025  
LEJEUNE Nelly  
emplacement 1995.13  
nature Caveau  
octroi 25/09/1995  
expiration 24/09/2025  
MAYEUX Charles  
RIKIR Marie  
emplacement 1995.14  
nature Caveau  
octroi 25/09/1995  
expiration 24/09/2025  
LANTREBECQ Marie  
SAUSSEZ Marcel  
emplacement 1995.15  
nature Caveau  
octroi 25/09/1995  
expiration 24/09/2025  
MORETTO Axel  
emplacement 1995.16  
nature Concession pleine terre  
octroi 04/12/1995  
expiration 03/12/2025  
BIFFENRATH Anne  
emplacement 1995.17  
nature Concession pleine terre  
octroi 04/12/1995  
expiration 03/12/2025  
PAULAIS Jacques  
emplacement 1995.18  
nature Concession pleine terre  
octroi 04/12/1995  
expiration 03/12/2025  
LOZANO  
**RODRIGUEZ Maria**  
emplacement 1995.19  
nature Concession pleine terre  
octroi 04/12/1995  
expiration 03/12/2025

### Concessions prorogées pour 30 ans en 1995

STAMMEN Michel  
POUMAY Marie  
emplacement 1945.05  
nature Caveau  
octroi 12/12/1945  
expiration 11/12/2025

### Concessions prorogées pour 10 ans en 2015

DELCOUR Dieudonné  
WILKIN Maria  
emplacement 1944.03  
nature Concession pleine terre  
octroi 10/05/1944  
expiration 27/11/2025  
BOVY Gilles  
DEHALLEUX Marie  
emplacement 1965.02  
nature Caveau  
octroi 08/02/1965  
expiration 08/02/2025  
ROTH Marcel  
HOUYON Léonie  
emplacement 1965.06  
nature Caveau  
octroi 05/04/1965  
expiration 04/04/2025  
CARO Jeanne  
LEROY Paschal  
emplacement 1965.13  
nature Caveau  
octroi 07/09/1965  
expiration 07/09/2025  
STRUCKMEYER Charles  
HANSEN Marie  
emplacement 1975.05  
nature Concession pleine terre  
octroi 01/07/1975  
expiration 30/06/2025  
CONRATH Peter  
WERY Ferdinand  
emplacement 1975.13 →

## DISON

# État civil

### Naissances

**Ahmed**, chez Sahar ABUKHU-BAIZA et Ibaida ABUKHU-BAIZA, né le 30 août 2023  
**Michaël**, chez Michaël BONSANG et Sophia LAURIA, né le 31 août 2023  
**Mahé**, chez Justine STOFFELS, né le 4 septembre 2023  
**Zahira**, chez Ibrahim GEKHAYEV et Milada ISSAEVA, née le 12 septembre 2023  
**Adam**, chez Nicolae CALINESCU et Felicia ENEA, né le 13 septembre 2023  
**Sena**, chez Fatih OZYURT et Nafile OZYURT, née le 14 septembre 2023

**Emir**, chez Eray CELIK et Halil AVCI, né le 14 septembre 2023  
**Gaspard**, chez Sacha GORLE et Cyrielle DAVID, né le 21 septembre 2023  
**Alix**, chez Antoine DE STOOP et Morgane ALSONO RIVIERO, née le 26 septembre 2023  
**Sidra**, chez Mohamed ABDULAZIZ HERSI et Ruman ADAM, née le 28 septembre 2023

### Mariage

**Le 2 septembre 2023**, Loïck YERNA et Madeleine POTTIER  
**Le 2 septembre 2023**, Raphaël FERNANDEZ GARCIA et Sylvia DEPEIGE  
**Le 6 septembre 2023**, Omar MUSE OMAR et Raha ABDULLAH AHMAD  
**Le 9 septembre 2023**, David WARRIMONT et

Stéphanie SAINT-REMY  
**Le 9 septembre 2023**, Muhammad Yaseen GOLAMHOSSEIN et Zeynep ESER  
**Le 16 septembre 2023**, Mathias PAQUAY et Julie FANCHAMPS  
**Le 16 septembre 2023**, Martin LISING et Caroline DUMONT  
**Le 23 septembre 2023**, Dalya NETTI et Déborah GILOT  
**Le 23 septembre 2023**, Ettore GRECO et Sylviane ALBERTAL  
**Le 30 septembre 2023**, Hamza KHADIRI et Fatima EZZIANI  
**Le 30 septembre 2023**, Stéphan CHAPPELLE et Adeline RUWET

### Décès

**Jeanne SIMONIS épouse Maurice DECHAMPS**, 86 ans, décédée le 3 septembre 2023

**Marie HAMEL**, 76 ans, décédée le 9 septembre 2023  
**Jacqueline PAROTTE**, 74 ans, décédée le 10 septembre 2023  
**Simonne CLAERMAN veuve Charles URLUS**, 95 ans, décédée le 10 septembre 2023  
**Evelyne NANIOT**, 70 ans, décédée le 13 septembre 2023  
**Milan MIJAILOVIC**, 50 ans, décédée le 16 septembre 2023  
**Josiane COUMONT**, 79 ans, décédée le 17 septembre 2023  
**Jacques CAMBRESIER**, 82 ans, décédée le 18 septembre 2023  
**Maria LENZINI veuve Louis POUAI**, 69 ans, décédée le 24 septembre 2023  
**Patricia JOTTARD**, 64 ans, décédée le 25 septembre 2023  
**Colette FREDERICH veuve Maurice COUNASSE**, 78 ans, décédée le 4 octobre 2023

nature Concession pleine terre  
 octroi 01/07/1975  
 expiration 30/06/2025  
 LEJEUNE Charles  
 HAUGLUSTAINE Julia  
 emplacement 1975.06  
 nature Caveau  
 octroi 01/07/1975  
 expiration 30/06/2025  
 BOUHY Prosper  
 WARNER Mathilde  
 emplacement 1975.16  
 nature Concession pleine terre  
 octroi 01/07/1975  
 expiration 30/06/2025  
 CLOSSET Berthe  
 SAROLEA Josette  
 emplacement 1975.15  
 nature Caveau  
 octroi 01/07/1975  
 expiration 30/06/2025  
 STARCK Gaspar  
 KOHN Maria  
 emplacement 1975.23  
 nature Concession pleine terre  
 octroi 29/12/1975  
 expiration 29/12/2025  
 VANDENABELEN Fernand  
 emplacement 1975.24  
 nature Caveau  
 octroi 29/12/1975  
 expiration 28/12/2025  
 CLEES Jean  
 PASCUAL Gabrielle  
 emplacement 1985.04  
 nature Caveau  
 octroi 20/05/1985  
 expiration 19/05/2025  
 LAROSE Gilbert  
 emplacement 1985.06  
 nature Concession pleine terre  
 octroi 20/05/1985  
 expiration 19/05/2025  
 LATIN Louise  
 WINAND Olivier  
 emplacement 1985.05  
 nature Caveau

octroi 20/05/1985  
 expiration 19/05/2025  
 POLINARD Régine  
 ROPET Gaston  
 emplacement 1985.08  
 nature Caveau  
 octroi 20/05/1985  
 expiration 19/05/2025  
 VOISIN Francine  
 emplacement 1985.11  
 nature Concession pleine terre  
 octroi 02/09/1985  
 expiration 01/09/2025  
 DEFOURNY Lucienne  
 TROUPIN Marcel  
 emplacement 1985.15  
 nature Concession pleine terre  
 octroi 04/11/1985  
 expiration 03/11/2025  
 GOBRON Olivier  
 emplacement 1985.16  
 nature Concession pleine terre  
 octroi 04/11/1985  
 expiration 03/11/2025

#### Champs communs 2013

RABHI Ali  
 emplacement A14  
 octroi 26/03/2013  
 HEUSSCHEN Raymonde  
 emplacement A16  
 octroi 16/04/2013  
 PIELTAIN Josiane  
 emplacement A20  
 octroi 07/05/2013  
 LEVAUX Marguerite  
 emplacement A23  
 octroi 28/05/2013  
 DEMOULIN Philippe  
 emplacement A26  
 octroi 11/06/2013  
 VAN ISEGHEM Rogier  
 emplacement A29  
 octroi 08/07/2013  
 WARNOTTE Elisa  
 emplacement A32  
 octroi 03/08/2013

JAMAR Gilberte  
 emplacement A40  
 octroi 14/09/2013  
 LAVIGNE Pierre  
 emplacement A41  
 octroi 16/09/2013  
 GRIGNARD Nelly  
 emplacement A55  
 octroi 22/11/2013

#### Champs communs columbarium 2013

CLEBANT Louise  
 emplacement A7  
 octroi 04/02/2013  
 DELVOYE Marie-José  
 emplacement A9  
 octroi 23/02/2013  
 CREVEN Xavier  
 emplacement A13  
 octroi 26/03/2013  
 HUYBRECHTS Jean  
 emplacement A16  
 octroi 15/04/2013  
 JEURISSEN Colette  
 emplacement A24  
 octroi 04/06/2013  
 MARCHESE François  
 emplacement A35  
 octroi 17/08/2013  
 COURTOIS Aline  
 emplacement A39  
 octroi 09/09/2013  
 PIRNAY Robert  
 emplacement A48  
 octroi 23/10/2013  
 LEMAUVAIS Samuel  
 emplacement A51  
 octroi 05/11/2013  
 DESMARETS Josette  
 emplacement A54  
 octroi 08/11/2013  
 VIEILVOYE Paulette  
 emplacement A61  
 octroi 14/12/2013

## CUISINE

### Atelier d'initiation à la conservation des aliments

La Commune de Dison et Intradel vous invitent à participer à un atelier d'initiation à la pasteurisation et lactofermentation comme techniques de conservation des aliments.



**A**u cours de cet atelier vous découvrirez deux méthodes de conservation des fruits et des légumes. Vous repartirez avec de nouvelles connaissances théoriques et pratiques, vos préparations de fruits et légumes lactofermentés et pasteurisés, puis surtout, la confiance nécessaire pour réaliser et consommer vos propres conserves. De plus, vous recevrez un support théorique complet comprenant l'ensemble des techniques de conservation des aliments et des recettes!

#### En pratique

Atelier le mardi 5.12 ou jeudi 14.12.23, de 18h30 à 21h30, place Luc Hommel, 22 à 4820 Dison. Inscription obligatoire (min 12 ans). Places limitées, ne tardez pas! •

**Gratuit**

-----  
 Infos et inscriptions sur [www.intradel.be](http://www.intradel.be). Attention, seuls les citoyens disonnais peuvent s'inscrire aux ateliers proposés à Dison.



# NOS RACINES

épicerie engagée

**Avec Nos Racines, commandez  
des produits locaux en ligne  
et récupérez votre colis  
au Centre culturel de Dison !**

- 1** Passez commande sur le webshop  
du jeudi 18 h au lundi 10 h.
- 2** Récupérez votre colis au Centre culturel  
de Dison le jeudi suivant entre 15 h et 18 h,  
ou dans un des autres points relais.

**Webshop:** [www.nosracines.be](http://www.nosracines.be)

**Contact:** 087 84 01 46

Rue Gustave Taillard 31 – Herve

**f nosracines.herve**



# CENTRE CULTUREL DISON

# Programme octobre —> novembre 2023



## THÉÂTRE

### Kheir Inch'Allah

Ve 6.10 – 20 h  
Le Tremplin

## PODCAST

### Fracture du clic

Je 12.10 | 12 h 30  
CC Dison

## ÉCOUTE

## JEUNESSE

### Monsieur Phône et les sardines

Me 18.10 | 14 h 30  
Le Tremplin

## SENIORS

### Thé dansant

Me 25.10 et 29.11  
De 14 h à 18 h  
Salle Luc Hommel

## CINÉMA FAMILIAL

### Interdit aux chiens et aux Italiens

Alain Ughetto  
Di 8.10 | 14 h  
CC Dison

## ÉVÈNEMENT

### Montre-moi Dison!

Avec Annibricot  
Di 15.10 | 9 h à 17 h  
Andrimont

## FAMILLES

### La nuit des petits monstres

Ve 20.10 | Dès 17 h  
Dison

## CINÉ-ZAG

### Film d'amore e d'anarchia

Lina Wertmüller  
Je 9.11 | 20 h  
CC Dison

## VOYAGES DU MERCREDI

### Le Vietnam

Mer 18.10 | 14 h 30  
CC Dison

## STAGE

8-12 ANS

### Cinéma d'animation

Lu 23.10 > Ve 27.10  
De 9 h à 16 h  
Pavillon Ottomont

## CONCERT

### Las Lloronas

Ve 10.11 | 20 h  
CC Dison

